



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

A
Monsieur le Ministre
Aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation

Luxembourg, le 25 09 2016

Objet : Question parlementaire n° 2394 du 19 septembre 2016 de Messieurs les Députés Gusty GRAAS, Max HAHN et Alexandre KRIEPS.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse conjointe à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

La Secrétaire d'Etat à la Sécurité intérieure,

Francine CLOSENER

Réponse conjointe de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure Etienne SCHNEIDER et de Monsieur le Ministre des Finances Pierre GRAMEGNA à la question parlementaire n°2394 du 19 septembre 2016 des honorables députés Gusty GRAAS, Max HAHN et Alexandre KRIEPS.

Il importe en premier lieu de relever que la Police grand-ducale et l'Administration des Douanes et Accises, ci-après désignée « ADA » n'ont pas les mêmes modes de recrutement. En effet, la Police organise des examens-concours pour le recrutement du personnel du cadre supérieur de la Police, du personnel de la carrière des inspecteurs et du personnel de la carrière du brigadier. Les conditions d'admission à ces examens-concours, leurs modalités et les conditions de réussite sont fixées par le règlement grand-ducal modifié du 27 avril 2007 déterminant les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier. L'ADA recrute parmi les candidats se présentant aux examens concours organisés et centralisés par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative.

L'effort de communication de la Police en matière de recrutement mise avant tout sur le contact proactif direct. La Police va à la rencontre de la population-cible. À cet effet elle invite chaque année, au cours du premier semestre de l'année scolaire, plus d'une douzaine d'établissements de l'enseignement secondaire à des séances d'information à la Cité Policière.

La Police participe par ailleurs aux différents « Job Deeg » et informe sur ses propres plateformes de communication, notamment sur les réseaux sociaux, avec des vidéo clips. Elle marque aussi une présence régulière aux stands d'information multithématiques dans certaines grandes surfaces commerciales du pays.

La Police dispose avant tout de plus d'une cinquantaine de points de contact direct, en l'occurrence ses commissariats, qui disposent de toute la panoplie de matériel d'information susceptible d'intéresser des candidats potentiels.

Par l'ensemble de ces moyens la Police touche, de manière ciblée, un grand nombre de jeunes intéressés, comme le démontre d'ailleurs le nombre de candidatures introduites chaque année. Il importe de rappeler dans ce contexte que le Ministère de la Sécurité intérieure avait reçu 411 candidatures pour le dernier examen-concours organisé au mois de juillet 2016.

L'ADA recherche à recruter des futurs fonctionnaires motivés et engagés parmi les candidats ayant réussi l'examen-concours d'admission au stage dans les administrations et services de l'Etat. Dans ce cadre et afin d'orienter les candidats utilement dans leur choix de carrière auprès de la Fonction publique, il est impératif qu'ils soient sensibilisés aux spécificités qui se posent à eux en rejoignant le corps des douanes et accises. Ainsi, s'ils s'intéressent à un poste auprès de l'ADA ils sont informés dans des sessions d'informations spécifiques des impératifs attendus d'eux particulièrement en terme de disponibilité, de flexibilité et d'astreinte par rapport à d'autres Administrations.

De temps en temps à différentes occasions et par différents moyens, l'ADA se présente au public en l'informant, entre autres, sur les compétences légales lui confiée, les tâches et les missions diversifiées assumées par elle et aussi sur les possibilités de carrière qui existent auprès du corps des douanes et accises.

Enfin, puisque les informations circonstanciées visées s'adressent plutôt aux personnes qui expriment le souhait de rejoindre les rangs de l'ADA, un contact avec un responsable du Service du Personnel étant toujours possible, l'ADA n'éprouve actuellement pas le besoin d'un bureau d'information / de recrutement spécifique.